



DOSSIER DE PRESSE

L'AVENIR COMPROMIS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP), DE SES MISSIONS ET DE SES AGENTS

Le projet de transformation de l'action publique de ce gouvernement est inacceptable. En janvier 2018 était lancé le programme de CAP 2022 dont les objectifs sont de :

- ✓ Supprimer 50 000 emplois dans la Fonction Publique de l'État,
- ✓ Économiser 4 milliards d'euros de dépenses publiques,
- ✓ Abandonner des pans entiers de missions en les déléguant ou les transférant au privé

Le premier février, lors du comité interministériel de transformation publique, Édouard Philippe et Gérard Darmanin franchissent un nouveau cap, en préconisant le recours accru aux non-titulaires, le renforcement de la rémunération au mérite et la diminution du nombre d'instances de représentation du personnel et l'annonce d'un plan de départs volontaires.

Tout laisse à penser que les directions de Bercy, DGFIP en tête, seront très largement concernées par les restructurations à venir. Les ministères économiques et financiers ne sont-ils pas considérés, au dire même de Monsieur Darmanin, comme **“LE” principal réservoir de suppressions d'emplois et d'économies d'échelle ?**

Climat très inquiétant lorsque le lien est fait avec le projet de loi pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC) qui vise à **réduire la voilure des administrations de contrôle**. Pour exemple, son expérimentation, dans les régions Hauts de France et Auvergne Rhône-Alpes, prévoit de limiter les opérations de contrôle, toutes administrations confondues, à une durée cumulée de neuf mois, sur une période de trois ans, effectuées dans les petites et moyennes entreprises de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas cinquante millions d'euros.

Le directeur général de la DGFIP ne s'est pas fait attendre pour nous indiquer, début mars, qu'il ne se privera d'aucune nouvelle idée de restructuration/abandon de missions, jusqu'au dernier jour du cycle CAP 2022, et même au-delà...

Un succinct état des lieux de la poursuite des remises en cause de missions, de services et du réseau

SECTEUR PUBLIC LOCAL (SPL)

La fin définitive de la séparation ordonnateur/comptable signifie la fermeture rapide des trésoreries SPL. Déjà, Bercy préconise « l'expérimentation » d'une totale autonomie de gestion pour « certaines grandes collectivités ». Au diable le contrôle des dépenses publiques !

RECOUVREMENT (Pôles Recouvrements Spécialisés, Trésoreries)

Avec le Prélèvement à la Source (PAS), l'avenir du recouvrement à la DGFIP est en question : la possibilité d'un service recouvrement unique avec l'URSSAF est posé, et pourquoi pas une totale externalisation. Cela reviendrait entre autres à « achever » les trésoreries.

SERVICES IMPÔTS DES PARTICULIERS (SIP)

La mise en place du PAS (avec, au passage, le recours à une entreprise privée pour le renseignement téléphonique) et la fin de la Taxe d'Habitation (TH) seront les motifs justifiant à diminuer par deux les effectifs. Bercy va plus loin en posant la question de l'existence même des SIP d'ici 5 à 10 ans !

MISSIONS FONCIÈRES

Pour les Centres Des Impôts Fonciers (CDIF) et Pôles de Topographie et de Gestion Cadastre (PTGC), ça sent le sapin. La cessation de la mise à jour du plan cadastral par les géomètres et leur « réorientation professionnelle » signent l'abandon probable du plan cadastral et la fin du corps des géomètres du Cadastre.

La suppression de la TH et les autres évolutions fiscales en matière de fiscalité locale (remplacement des impôts locaux par de la CSG et de la TVA ?) annoncent peut-être la mise à mort des missions foncières.

En Saône et Loire, les Cadastres de Charolles, Autun, Louhans et Mâcon ont été supprimés au profit de cellules foncières. Seul un centre persiste à Chalon sur Saône

DOMAINES

Régionalisation et restructuration globale des implantations départementales, alors que déjà un certain nombre de dossiers peuvent nous échapper, la mission dans son ensemble est menacée.

SERVICES DE PUBLICITÉ FONCIÈRE (SPF)

La feuille de route est déjà tombée : d'ici 2020, il ne doit rester qu'un SPF par département avec 50 emplois maximum. L'État renonce à contrôler le fichier immobilier !

En Saône et Loire, au 1^{er} janvier 2019, il n'y aura plus qu'un service de publicité foncière-enregistrement à Mâcon. L'existence des services de publicité foncière de Charolles, Autun et Louhans est menacée à très court terme.

CONTRÔLE FISCAL (Pôles Contrôle Expertise, Brigades Départementales de Vérification)

Réorientation profonde des métiers du contrôle vers une mission de conseil.

La loi pour une « société de confiance », le droit à l'erreur, vont encore amoindrir nos capacités de contrôle et de répression de la fraude. Dans le même temps, les vérificateurs devraient être soumis à un « suivi de compétence » qui n'est rien d'autre qu'une mise sous tutelle et, de fait, une vraie défiance envers les acteurs du contrôle fiscal de proximité.

En Saône et Loire, les Pôles de Contrôle Expertise quittent les territoires (Le Creusot, Montceau, Louhans, Autun) et sont centralisés à Macon et Chalon sur Saône.

ACCUEIL

Diminution du réseau, pour le « tout » internet. Fin de l'accueil de proximité et physique, pour la généralisation des plates-formes téléphoniques et aller vers leurs privatisations.

L'encaissement en numéraire transféré dans les services de la Poste (en projet), la substitution des MSAP (Maisons de Services Au Public) à nos services de proximité vont fortement impacter notre mission d'accueil des usagers. D'ores et déjà la poste expérimente l'aide à la télédéclaration, en service payant, alors que nos services sont gratuits et faits par des professionnels de la fiscalité.

Or, en 2016, en Saône et Loire, c'est, au total, 67 970 citoyens qui sont venus ou ont téléphoné dans les centres des finances publiques uniquement durant la campagne déclarative d'impôt sur les revenus ; près de 6 millions au niveau national.

SERVICES IMPÔTS DES ENTREPRISES (SIE)

Comme l'ensemble des services de gestion, l'objectif est d'un service par département, avec une vraie perte de proximité notamment avec la vie des petites entreprises.

INFORMATIQUE

Les 5 000 informaticiens de la DGFIP ont du souci à se faire. Ils ont une cible dans le dos avec en jeu le passage sous la gestion interministérielle et l'externalisation des missions. A l'inverse, nous pensons que chaque administration est en soi la plus à même d'organiser et mettre en oeuvre sa politique informatique, elle doit maîtriser les moyens nécessaires pour répondre à ses besoins.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La fin des écoles nationales des Finances Publiques se profile. Trop chères au goût de l'Administration, leur caractère national entre en contradiction avec une évolution interministérielle et régionalisée de la Fonction publique d'État. Elles seront remplacées par de plus en plus de e-formations, alors que les agents sont déjà sous pression au sein de leurs services.

MISSIONS TRANSVERSES (Ressources Humaines, paye...)

D'un côté la régionalisation, les pôles supra départementaux avancent déjà, de l'autre se profile maintenant le passage sous tutelle des préfets de région pour les questions RH. La DGFIP perdrait ainsi la maîtrise de la gestion de ses personnels.

**Evolution de l'implantation de structures caractéristiques du réseau de proximité
(septembre 2017), quelques chiffres**

Types structure	2012	2015	2017	EVOLUTION
Trésoreries mixtes	1 713	1525	1 120	- 593
Trésoreries spécialisées	967	989	1 118	+ 151
Service des impôts des particuliers (SIP)	545	518	508	- 42
SIP-SIE	218	216	186	- 32
Service des impôts des entreprises (SIE)	539	529	469	- 70
Pôle de recouvrement spécialisé (PRS)	104	105	103	- 1
Service de la publicité foncière (SPF) (ex Conservations des hypothèques)	357	355	354	- 3
Total postes comptables	4 443	4 237	3 858	- 585

En Saône et Loire, deux décennies ont suffi pour fermer plus d'une quinzaine de trésoreries rurales dans le département : Saint Gengoux le National, Saint Bonnet de Joux, Saint Léger sur Dheune, Montpont, Montret, Salornay sur Guye, Issy l'Evêque, Saint Christophe, Montchanin, Palinges, Mervans, Saint Léger sous Beuvray, Saint Germain du Plain, Saint Martin en Bresse, Givry, Verdun. Des trésoreries comme Cuiseaux, Perrecy les Forges, Chagny, Digoin, Cuisery et Montcenis sont ciblées et ont déjà perdu le recouvrement de l'impôt.

A ce jour, les informations des organisations syndicales en territoires montrent un nombre toujours important de restructurations impactant le réseau de proximité.

En parallèle, la DG continue sa logique de regroupement de services en pôles (exemple : Pôles Contrôle Revenus du Patrimoine) et de développement des compétences supra-départementales et régionales (ex : expérimentation à Tours d'un Centre Service RH couvrant un immense losange Tours/Metz/Clermont/Arras et généralisation des Centres Services RH en 2018).

Pas un Comité Technique de Réseau depuis plusieurs années sans que la Direction générale ne propose la mise en place d'une restructuration.

Dans le même temps, une réelle transformation des méthodes de travail est opérée avec par exemple la mise en oeuvre du travail à distance entre « antennes » de SIE et SIE central, le développement du Contrôle Sur Pièces à distance, ou l'entre-aide entre SPF, ou les Trésorerie avec les Services d'Aide au Réseau, etc.

La structure de pleine compétence n'est plus pour la DG une référence, ni une notion pérenne (jusqu'à la « délégation » de service prévue dans le cadre des Maisons de service au public)... et tous les départements sont touchés.

Résultat : un réseau qui est en train d'être déstructuré dans son ensemble, des agents qui travaillent dans une instabilité permanente et un manque de cohérence pour les usagers.

Adeptes de la « géographie revisitée » (sic), le Directeur Général a affirmé, lors d'une réunion avec les organisations syndicales de la DGFIP, que **toute une série de fonctions n'ont pas**

nécessité à rester en proximité du public (ou fin pour les autres de l'accueil direct, transféré aux plateformes) et qu'à ce titre, l'avenir était au télétravail et au travail à distance. Les services à compétence supra-départementale sont amenés à se développer, tout comme la création de directions multi-départementales (absorption des petites directions).

Pour l'intersyndicale, aucune des pistes évoquées n'est admissible. Elles sont toutes dans une logique de refonte complète de la DGFIP pour supprimer son rôle de contrôle et l'éloigner toujours plus de nos concitoyens. Elles s'inscrivent dans les vagues de suppressions d'emplois, particulièrement élevées au sein de notre administration, dans la mise à mal de nos statuts (général et particulier) et des règles de gestion des personnels.

Alors que le sens du service public des agents de la DGFIP est très largement reconnu, les suppressions d'emplois atteignent un niveau insupportable.

La chute libre des emplois et des dotations budgétaires ont un impact mortifère en terme de réalisation des missions et de conditions de travail.

Quelques chiffres en rappel (effectifs catégories A, B et C – situation des A+ non spécifiée dans les documents de référence-) :

Effectifs hors non titulaires :

2008 (création de la DGFIP) :126 586

2009 : 124 617

2010 : 121 929

2011 : 117 964

2012 : 115 411

2013 : 113 286

2014 : 111 305

2015 : 109 068

2016 : 105 906

2017 : *non communiqué à ce jour*

Les services ont donc subi une perte de 20 680 effectifs A, B et C de la création de la DGFIP jusqu'en 2016. Rappelons les suppressions d'emplois A+ connues seulement entre 2015 et 2016, soit 29 emplois. Encore faudrait-il y agréger les non titulaires et les statuts de berkani. Rappelons aussi que les administrations DGI et DGCP avant création de la DGFIP subissaient des suppressions d'emplois. Le taux scandaleux de 16,33 % de perte d'effectifs depuis la création de la DGFIP n'est donc, au global, qu'une fourchette basse !

Tous cadres confondus, les suppressions d'emplois, en brut, peuvent se décliner ainsi :

2009 : 2 340

2010 : 2 565

2011 : 2 667

2012 : 2 438

2013 : 2 023

2014 : 1 988

2015 : 2 000

2016 : 2 130

2017 : 1 630

2018 : 1 650

Total : 21 431 suppressions d'emplois

Alors que les suppressions d'emplois se succèdent à un rythme déjà insoutenable pour les services, nombre de postes budgétisés ne sont pas pourvus ! Ils peuvent être estimés à très largement plus de 3 000 postes dits "vacants" .

Depuis 15 ans, le rythme ne faiblit pas et on peut estimer, à minima, à plus de 30 000 agents le manque dans les services pour fonctionner tout au moins correctement (à besoin constant).

En Saône et Loire, 126 emplois ont été supprimés depuis 2012 alors que les charges de travail n'ont pas diminué, que les nouvelles technologies génèrent de nouveaux traitements et que le gouvernement s'obstine à mettre en place le prélèvement à la source.